



**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE
LOCALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN HAITI
(REGLEAU)**

APPEL À PROPOSITIONS No. REG/AO- 12/20

SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE

**POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES GÉOPHYSIQUES D'UN FORAGE AU
BOURG DE MARIGOT**

TERMES DE RÉFÉRENCE

Août 2020



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en République d'Haïti



République d'Haïti

Mise en œuvre par
HELVETAS Swiss Intercooperation

1. Mise en contexte

La loi cadre de 2009 portant Organisation du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (EPA) prévoit un transfert de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'eau potable aux communes et structures intercommunales lorsque ces dernières remplissent les conditions pour le faire. Pour faciliter ce transfert, la Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération Suisse, en partenariat avec la DINEPA, a initié le programme REGLEAU (Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement en Haïti) dont la mise en œuvre est confiée à HELVETAS Swiss Intercooperation. Ce programme a pour mission d'appuyer le changement vers une nouvelle vision d'organisation du secteur EPA avec une maîtrise d'ouvrage décentralisée dont les municipalités sont le pivot. Dans sa phase 1 (2018 – 2022), le programme soutiendra la mise en place d'un service EPA local fourni de manière efficace, durable, équitable, participative et transparente dans les communes d'intervention, en utilisant une approche consistant à « mettre les acteurs au centre ».

Les activités de la première phase se déroulent prioritairement au niveau des quatre municipalités sélectionnées lors de la phase préparatoire (Jacmel, La Vallée-de-Jacmel, Bainet, Marigot) et se concentreront autour des cinq composantes du programme qui sont :

- L'accompagnement des collectivités
- L'accompagnement de la DINEPA
- L'augmentation de l'accès aux services EPA
- Le renforcement de la société civile et la promotion du genre et de l'équité sociale
- La promotion du dialogue et de la concertation entre les acteurs.

Dans le cadre de la troisième composante, la Mairie de Marigot, avec le support technique de l'OREPA Sud et le support financier du programme REGLEAU, désire réaliser les études géophysiques pour la construction d'un forage capable de desservir la ville de Marigot en eau potable. Le présent appel à propositions vise à recruter un prestataire (individuel, firme ou bureau d'étude) pour réaliser ladite étude de prospection géophysique. Ainsi, HELVETAS (en appui à la municipalité de Marigot) invite les fournisseurs ayant une expérience prouvée dans le domaine des études de prospection géophysique, à présenter leurs propositions techniques et financières pour la réalisation de ces études.

2. Objectifs de la prestation

Les objectifs de cette prestation sont les suivants :

- Réaliser une étude géophysique en vue d'implanter un forage pour l'alimentation en eau potable de la population de la ville de Marigot ;
- Faire des recommandations sur la position et la profondeur du puits à forer ;
- Elaborer un dossier d'appel d'offre (DAO) pour la réalisation dudit forage.

3. Mandat du prestataire

Le prestataire sélectionné aura pour mission de :

3.1. Réaliser une étude hydrogéologique par sondage géophysique et d'implantation du forage

3.1.1. Collecte et analyse de la documentation technique relative à la zone du projet (photo-interprétation et données du terrain)

Cette collecte consiste à :

- Identifier les zones optimales d'implantation du forage tout en respectant les critères de choix d'un site de forage.
- Inventorier les points d'eau existants (PMH) au niveau du bourg de Marigot et identification de leurs caractéristiques (qualité de l'eau, débit, profondeur de captage, etc.) ;
- Collecter les documentations techniques (cartographie géologique et hydrologique, données hydrologiques, campagnes géophysiques antérieures dans le site ou dans les zones limitrophes, etc.) relatives à la zone du projet ;
- Compléter les informations à partir des données du terrain (vérification des points d'eau, collectes des données auprès des populations locales, etc.)

3.1.2. Etude hydrogéologique et sondage géophysique

Cette étude consiste à :

- Faire une reconnaissance hydrogéologique du terrain et à exécuter une prospection géophysique par deux méthodes combinées : la méthode électrique (sondages et traînés électriques), et la méthode électromagnétique ;
- Déterminer les trois (3) meilleurs emplacements (identifiés d'amont en aval) pour le forage et à les matérialiser sur le terrain par des bornes bien ancrées et bien signalées aux responsables.

3.2. Elaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) pour la réalisation du forage

Selon les résultats de l'étude hydrogéologique et le sondage géophysique, le prestataire doit élaborer les cahiers de charges pour la réalisation du forage. Ce DAO doit permettre au commanditaire de lancer l'appel d'offre pour la réalisation du forage.

Ce dossier doit comprendre :

- Cahier des Prescriptions Techniques
- Modèle de marché
- Avant métré estimatif
- Le budget prévisionnel
- Cadre du Bordereau des prix unitaires
- Cadre du Devis estimatif

Le dossier doit être fourni sous forme de rapport en 3 copies dures et sur support électronique.

4. Livrables

Le prestataire doit fournir les livrables suivants :

- Un rapport provisoire de l'étude d'implantation en 3 exemplaires ;
- Un rapport final de l'étude d'implantation en 3 exemplaires ;
- Une évaluation financière estimative des travaux de forage ;
- Un DAO des travaux de forage (voir 3.2)

5. Calendrier

Les prestataires intéressés proposeront un calendrier pour la réalisation de ces études.

6. Budget prévisionnel

Le prestataire présentera dans son offre financière un budget pour l'ensemble de ses prestations, incluant ses honoraires, les frais logistiques et autres dépenses liées à ses prestations. Il demeure entendu qu'un prélèvement de 2% sera fait à la source pour le compte de la DGI sur chaque versement payé au prestataire.

7. Profil du prestataire

- Diplôme universitaire en hydrogéologie, géologie génie civil ou génie hydraulique
- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des études hydrogéologiques et géophysiques (et avoir réalisé au moins 5 études de cette nature)
- Pouvoir collaborer avec différents types d'acteurs/partenaires (autorités locales, organisations de la société civile, DINEPA, etc.)
- Excellente capacité de communication et de rédaction de rapports en français
- Bonne capacité d'application de techniques et d'outils informatiques
- Connaissance de l'approche d'HELVETAS pour la mise en œuvre de projets d'eau potable.

8. Dossiers de candidature

Le dossier doit comprendre :

- La proposition technique, incluant notamment :
 - Une note méthodologique pour la réalisation de la mission, relatant la compréhension du mandat et les étapes et méthodes proposées pour mener à bien le travail ;
 - Le curriculum vitae détaillé du consultant principal, et éventuellement ceux d'autres personnes associées à la réalisation du travail ;
 - L'expérience dans des missions similaires

- Le calendrier de réalisation du mandat.
- La proposition financière, au regard des dispositions indiquées au point 6.

9. Soumission des propositions

Les propositions techniques et financières doivent être envoyées dans des enveloppes séparées et cachetées aux adresses suivantes :

HELVETAS Swiss Intercooperation

1, Impasse Larose, Rue Mercier Laham, Delmas 60
HT 6120 Pétion-Ville

Ou :

HELVETAS Swiss Intercooperation

Route de Lamandou 3
Jacmel, Haïti

Ou par email à l'adresse haiti@helvetas.org. Toutes les offres envoyées par email devront avoir un code d'accès qui sera révélé à HELVETAS, pour les offres techniques, juste après la date et l'heure limites de dépôt des offres (soit le lundi 31 août 2020, 15 heures pm). Les codes d'accès pour les offres financières seront révélés à HELVETAS sur demande envoyée par email aux soumissionnaires.

NB : Toutes les offres envoyées par email sans code d'accès seront éliminées et ne seront pas évaluées.

La date limite de réception des candidatures est fixée au lundi 31 août 2020 à 15 heures.

10. Délai de validité

Les propositions doivent être valides pour une période de 60 jours, à partir de la date de clôture ci-dessus.

11. Remarques

- 1- Les propositions techniques comptent pour **70%** de la note et les propositions financières comptent pour **30%** de la note. Les propositions techniques qui n'atteignent pas une note minimale de **50/70** seront éliminées du processus de sélection. En pareil cas, les enveloppes contenant les offres financières ne seront pas ouvertes.
 - Les propositions techniques seront évaluées comme suit :
 - Compréhension du mandat : 8 pts
 - Qualification et expériences du consultant principal et de l'équipe proposée : 15 pts
 - Calendrier proposé pour remplir la mission : 7 pts
 - Méthodologie : 40 pts
 - La note pour les propositions financières sera calculée comme suit :

$$\bullet \text{ Note} = \frac{\text{Pmin} \times 30}{\text{P}}$$

- P_{min} = prix de la proposition ayant le prix le plus bas dans la fourchette admissible (voir pt. 2)
 - P = prix de la proposition à évaluer
- 2- Les propositions financières dont le montant diffère de plus ou moins 20% du budget confidentiel de ces études seront aussi éliminées du processus de sélection.
 - 3- Le commanditaire se réserve le droit de ne retenir aucune proposition à la suite de cet appel à propositions.